

Communiqué de presse
Saint-Maurice, le 4 mai 2023

Santé publique France met en place un suivi épidémiologique des travailleurs exposés à l'incendie des entrepôts de Lubrizol et NL Logistique

Au lendemain de l'accident, Santé publique France a mis en place un dispositif de surveillance de l'état de santé de la population et des travailleurs exposés, appelé « Santé post incendie 76 » (SPI76), afin d'évaluer les conséquences sanitaires de l'incendie industriel survenu à Rouen le 26 septembre 2019. L'Agence reste très impliquée, et lance aujourd'hui un suivi épidémiologique concernant la santé des travailleurs sur la base des données du système national des données de santé (SNDS). Ce suivi fait suite aux travaux déjà réalisés par le groupe d'alerte en santé travail Normandie et permettra à moyen et long terme d'identifier si des évènements de santé spécifiques surviennent dans cette population. Les [modalités](#) sont disponibles sur le site de Santé publique France.

Suivre et décrire l'état de santé des travailleurs exposés à l'incendie ou à ses conséquences

Le premier jour de l'incendie, la Cellule régionale Normandie de Santé publique France a organisé une [surveillance épidémiologique](#) des effets à court terme qui a été poursuivie pendant un mois. Concernant certains travailleurs exposés à la pollution émise par l'incendie, un suivi médical a ainsi été mis en place par les services de santé au travail et l'équipe médicale du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) – 76. Ce suivi concernait les travailleurs présents sur leur lieu de travail proche de l'incendie ou sous le panache de fumée, ainsi que les entreprises et pompiers intervenus sur les sites incendiés. Cette surveillance à court terme a montré que certains travailleurs, en particulier les intervenants sur site mais aussi ceux présents sous le panache de fumées, **ont été exposés à la pollution émise par l'incendie. Les symptômes** observés et remontés par les médecins du travail étaient principalement **de type irritatif, similaires à ceux décrits en population générale et habituellement observés dans le cadre d'exposition à des fumées d'incendie.**

Le volet du dispositif « Santé post incendie 76 » (SPI76) concernant la santé des travailleurs s'appuie sur l'expertise pluridisciplinaire du Groupe d'alerte en santé travail (Gast) Normandie qui a **proposé la mise en place d'un [suivi épidémiologique pour l'ensemble des travailleurs exposés à l'incendie ou à ses suites](#), présents sur les sites et dans les communes exposées au panache de fumée.**

Une nouvelle étape dans la réponse épidémiologique concernant les travailleurs

Le suivi mis en œuvre aujourd'hui par Santé publique France vise à suivre et décrire l'état de santé des travailleurs exposés à l'incendie ou à ses suites à travers les données du **système national des données de santé (SNDS)**. Il permet de le comparer à celui de travailleurs référents et ainsi d'identifier de potentielles augmentations dans la survenue d'évènements de santé.

La zone d'étude est similaire à celle de l'étude en population générale [« Une étude à l'écoute de votre santé »](#) et comprend 119 communes de Seine-Maritime. Les indicateurs sanitaires mesurés concernent de manière générale le recours aux soins et les hospitalisations, et dans un premier temps les maladies cardio-vasculaires, la santé mentale, et les maladies respiratoires chroniques. Ce suivi pourra être complété sur le long terme par d'autres indicateurs de santé. Trois catégories de travailleurs sont concernées par le suivi :

- les travailleurs intervenus sur le site de l'incendie
- les salariés des entreprises situées à proximité de l'incendie et dans l'axe du panache de fumée
- les salariés des entreprises situées sur l'ensemble des 119 communes

Les indicateurs décrivant l'état de santé de ces travailleurs définis comme exposés seront comparés à ceux de référents (non exposés à l'incendie mais similaires en termes d'âge, de sexe et d'activité professionnelle).

Les premières analyses sur l'état de santé devraient être partagées et communiquées un an après la réception des données de santé. A plus long terme, un suivi à 5 ans après l'incendie sera réalisé.

Les résultats permettront d'éclairer la décision publique dans la mise en place de mesures de prise en charge médicale, et de prévention des populations concernées. Ces résultats permettront également d'adapter la gestion d'autres accidents industriels.

Ils seront publiés sous forme de rapports institutionnels accessibles au grand public sur le site internet de l'agence. De plus, une restitution des résultats sera faite auprès des parties prenantes locales.

Plus d'infos : [Suivi épidémiologique des travailleurs potentiellement exposés à l'incendie industriel des entrepôts de Lubrizol et NL Logistique à Rouen](#)

Modalités de traitement des données des travailleurs

Le protocole de cette étude a reçu les avis favorables du Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé (Cesrees - juillet 2022) et de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil – janvier 2023).

Chaque travailleur peut exercer son droit d'opposition. Une information générale sur le traitement de données mis en œuvre ainsi que sur les droits et modalités d'exercice des droits des travailleurs concernés par ce traitement, notamment leur droit d'opposition, est disponible sur le [site](#).

Un dispositif complet pour décrire l'état de santé de l'ensemble des personnes exposées

« Santé Post Incendie 76 » comprend un ensemble d'études épidémiologiques pour évaluer l'impact sanitaire de cet accident industriel chez les travailleurs et en population générale. Parmi cette dernière population, en plus de la surveillance à court terme lors du premier mois, l'Agence a mené en 2020 "[Une étude à l'écoute de votre santé](#)" qui portait sur la santé, l'information et la connaissance des recommandations, ainsi que sur la qualité de vie chez les personnes vivant dans la zone d'étude potentiellement exposée à l'incendie.

Un volet complémentaire de cette étude visait à évaluer [l'impact de l'incendie sur la santé mentale de la population exposée](#) (trouble de stress post-traumatique, anxiété généralisée et dépression).

Le dispositif SPI76 comprend également la surveillance, pendant plusieurs années, d'indicateurs de santé pour la population générale, tels que la fréquence de pathologie respiratoire cardio-vasculaire, d'indicateur de santé mentale, de certains cancers, ou sur les issues de grossesse. Cette surveillance épidémiologique concerne les 350 000 habitants des 119 communes de la zone d'étude et est réalisée à partir des informations disponibles dans le SNDS.

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64 – Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66